

Référence de l'annonce : **DAC-CDI-2017-02**



Poste ouvert aux personnes handicapées

POSTE

Poste	Chargé de l'engagement des réservistes sanitaires (f/h)
Catégorie d'emploi	Catégorie 2
Emploi repère	Chargé de mission (f/h)
Type de contrat	CDI de droit public à plein temps. Mise à disposition ou détachement fonction publique d'Etat, Territoriale ou Hospitalière possible.
Rémunération	Selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.
Prise de fonction	Dans les meilleurs délais
Renseignements	Sur le poste : Clara de Bort, responsable de l'unité Réserve sanitaire – tél : 01 58 69 39 32 Sur le recrutement : Marie-Christine Morel, chargée du recrutement à la DRH – tél : 01 41 79 68 28

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Adresses	Le siège de l'agence est situé à Saint-Maurice (94). L'agence dispose actuellement de trois sites en Ile de France. Elle dispose également d'implantations régionales auprès des agences régionales de la santé. Localisation du poste : Site de Saint Denis Stade de France : 21 Avenue du Stade de France à Saint-Denis (93) A partir de 2017, le poste sera localisé : Site de Saint-Maurice (siège) : 12 rue du Val d'Osne à Saint-Maurice (94)
-----------------	--

PRESENTATION DE L'AGENCE

Santé publique France est l'agence nationale de santé publique française. Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministre chargé de la santé créé par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, elle intervient au service de la santé des populations. Agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a pour missions :

- 1° L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- 2° La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- 3° La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- 4° Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- 5° La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ;
- 6° Le lancement de l'alerte sanitaire.

L'agence est organisée autour de 10 directions scientifiques et transversales et de 6 directions assurant le support et le soutien à l'activité.

Son programme de travail, arrêté par son Conseil d'administration, s'articule autour de cinq axes prioritaires : les déterminants de santé, les populations, les pathologies, les interventions et les territoires, et les infrastructures.

AFFECTATION

La Direction Alerte et Crise (DAC) est chargée des missions d'alerte et de réponse aux urgences sanitaires, aux situations sanitaires exceptionnelles (SSE) et aux crises, elle reprend toutes les missions qui étaient dévolues à l'EPRUS et une partie de celles dévolues à l'InVS en ce qui concerne la coordination de l'alerte.

Pour répondre à ses missions, la DAC dispose de 3 pôles métiers :

- l'établissement pharmaceutique, chargé des opérations d'achat, de fabrication, d'importation, d'exportation, d'exploitation, de stockage et de distribution des médicaments et produits de santé prévus par les plans nationaux de réponse aux menaces sanitaires graves. Il s'agit d'un établissement pharmaceutique soumis à autorisation d'ouverture par l'ANSM,
- la réserve sanitaire, chargée de contribuer au renforcement du système de santé pour répondre à des situations sanitaires exceptionnelles (SSE), susceptibles de mettre en tension l'offre de soins, en ayant recours à un vivier de professionnels de santé, salariés, sans emploi, retraités, étudiants, qui se sont préalablement portés volontaires pour servir en son sein. Elle constitue, à ce titre, un des éléments de réponse dont disposent les autorités en charge de la santé et s'inscrit dans le dispositif général de mobilisation des ressources sanitaires.
- l'unité de coordination « alerte et crise », chargée principalement de la coordination dans le cadre des SSE et des crises

DESCRIPTION DU POSTE

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.

Missions Organiser et suivre les opérations d'engagement des professionnels de santé dans la Réserve sanitaire

Activités Il est particulièrement chargé des activités suivantes :

Préparation avant crises ou SSE :

- Contribution à l'organisation et à la planification du travail de l'équipe de gestionnaires instructeurs de dossiers d'engagement, conception, mise en œuvre et évaluation de dispositifs de relance/remerciements,
- Mise en œuvre des moyens nécessaires selon les flux, les effectifs cibles et la réglementation des professions de santé pour assurer la fiabilité, la qualité et la sécurité du traitement des dossiers (évolution du système d'information AGIRS, liens avec le RPPS, le CNG etc.)
- Conception de notes d'information, notes de services, formulaires, FAQ, etc. destinés aux réservistes, aux employeurs, aux organisations professionnelles, sur les règles applicables selon les différents statuts professionnels
- Prise en charge des accueils spécifiques, difficiles ou conflictuels et relatifs aux :diplômes étrangers, résidents hors de France, multi-employeurs,...
- Analyse et adaptation du référentiel métier, au regard de l'évolution du cadre d'emploi et des besoins de la réserve sanitaire
- Analyse de données relatives au vivier, liaison avec les ARS quant à leurs viviers régionaux et aux besoins territoriaux
- Contribution à la définition de stratégies d'atteinte des effectifs cibles, en lien avec les organisations professionnelles, ordinaires et caisses de retraite, organisation de la présence de la Réserve sanitaire dans les salons professionnels, entretien du blog des Réservistes sanitaires
- Conception et évaluation de dispositifs de renfort de l'unité Réserve sanitaire en cas de crise (procédures, système d'information, sécurité)

Activités en temps de crise ou de SSE :

- Contribution à la réorganisation du travail de l'équipe de gestionnaires, supervision des engagements en urgence
- Mise en œuvre et suivi des dispositifs de renfort de l'unité Réserve sanitaire
- Préparation en urgence de conventions *ad'hoc* pour mise à disposition de Réservistes auprès d'autorités spécifiques

En appui de la Responsable des opérations et de la Responsable d'unité en cas de crises simultanées :

- mobilisation de réservistes sanitaires, liaison avec les autorités locales, suivi de réservistes déployés, analyse de rapports de situation, mise en œuvre de briefings et débriefings,
- représentation de l'unité dans les conférences téléphoniques de suivi de crise
- suivi des opérations dans le système d'information

PROFIL RECHERCHE

Diplôme A partir de bac+3 en Ressources humaines et/ou Droit des professions de santé

Expérience Expérience impérative dans la gestion des ressources humaines et/ou la régulation des professions de santé (professions réglementées)

Connaissances Statut général de la fonction publique, réglementation relative aux professions médicales (PH, PUPH, internes, cumul emploi-retraite, etc)
Organisation et droit des professions de santé en France (autorisations d'exercice, circulation des travailleurs)
Organisation de l'Etat dans le domaine de la réponse aux urgences sanitaires (DGS, ARS, établissements de santé)
Organisation des structures hospitalières

Aptitude Sens de l'organisation
Capacité à gérer des priorités
Grand sens relationnel et diplomatique
Travailler sur plusieurs opérations en même temps
Travailler dans un contexte d'urgence

POUR POSTULER

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence de l'annonce par courriel :

recrut@santepubliquefrance.fr